

FORMATION DES ARCHITECTES SPECIALISTES DE LA PROTECTION DES ENSEMBLES HISTORIQUES URBAINS

1. INTRODUCTION : OBJET ET DISPOSITION DU RAPPORT

Il y a à peine cinquante ans que A.E. Brinckmann, éminent historien de l'urbanisme, écrivait en parlant des villes médiévales d'Allemagne, qu'elles sont comme ces belles au bois dormant qui n'ont pas changé de visage durant les siècles passés et n'en changeront pas pendant les siècles à venir. Hélas, l'expérience des quelques dernières dizaines d'années nous démontre la fragilité de la situation des ensembles historiques urbains de grande valeur. La guerre a réduit en cendres des cités qui étaient des chefs-d'œuvre d'urbanisme. La reconstruction intensive et l'accroissement des villes provoquent une dégradation du paysage urbain. Dans les pays en voie de développement l'imitation de formes qui se sont développées ailleurs dans des conditions totalement différentes aboutit souvent à la destruction d'un patrimoine culturel de grande valeur avant même qu'on ne se rende compte des pertes subies.

Après la seconde guerre mondiale les problèmes de la préservation des ensembles historiques ont été l'objet d'études par différentes institutions tant nationales qu'internationales. Dans beaucoup de pays des campagnes ont été engagées pour la protection des quartiers historiques de valeur. Pour que cette action puisse donner de meilleurs résultats il faut se rendre compte des obstacles qu'elle rencontre et indiquer les moyens de les surmonter.

Un de ces obstacles consiste en l'insuffisance des spécialistes qualifiés dans cette discipline. Parmi les personnes qui jouent un rôle prépondérant dans la préservation des ensembles historiques urbains il faut citer avant tout les architectes. C'est aux services d'architecture et d'urbanisme qu'incombe le souci du développement convenable des villes et particulièrement de la préservation des quartiers historiques et de leur intégration dans l'organisme urbain. Les plans régionaux et les schémas directeurs d'aménagement des villes et de leur environnement établissent les lignes générales du développement de différentes localités ou de leurs parties et, par cela même, influent sur les conditions dans lesquelles est menée la campagne pour la protection du patrimoine culturel. Les plans de détail des quartiers historiques tracent les principes selon lesquels l'architecture subsistante doit être traitée et complétée.

Le rôle des architectes ne se borne pourtant pas à l'élaboration de ces plans. En élevant des bâtiments nou-

veaux sur le terrain des quartiers historiques et en construisant d'autres dans leur voisinage, les architectes sont en état de modifier profondément les fonctions, la structure et l'aspect des quartiers à sauvegarder. En tant qu'experts en matière d'urbanisme et d'architecture ils peuvent influencer sur l'opinion publique quant aux problèmes de protection des ensembles historiques.

Pour ces raisons, assurer aux architectes une formation qui les préparerait le mieux possible à leur activité sur les sites historiques, ne se limite point à la formation d'un petit nombre de spécialistes s'occupant de la conservation des ensembles historiques et de leur adaptation aux exigences modernes, mais porte sur le programme et les méthodes de formation de tous les architectes et, entre autres, des architectes-urbanistes. Nous allons donc, tout d'abord, exposer des thèses concernant la formation des architectes en général, puis nous passerons à la question de la formation des architectes-urbanistes, pour arriver ensuite au problème de la préparation des spécialistes dans le domaine de la protection des ensembles historiques et de leur intégration dans l'organisme de la ville contemporaine. Enfin nous examinerons la question de l'enseignement complémentaire des architectes en dehors de l'école.

Les considérations exposées ci-après ne peuvent conduire qu'à des conclusions d'ordre général. Dans chaque cas particulier la juste solution doit tenir compte de l'ensemble des besoins du pays intéressé aussi bien que du système d'enseignement qui y est pratiqué. Une préparation convenable des architectes à la tâche de la sauvegarde des sites historiques peut être acquise au moyen de méthodes diverses et il serait peu utile de formuler des recommandations détaillées susceptibles de trouver une application universelle. Il paraît, en revanche, possible et opportun de passer en revue les différentes méthodes d'enseignement et de formuler des suggestions générales.

2. LA FORMATION DES ARCHITECTES

Une école supérieure d'architecture ne peut se limiter à enseigner aux jeunes gens des notions professionnelles dans le sens étroit de ce mot; elle devrait en même temps éduquer ses élèves en leur suggérant une attitude appropriée aux problèmes qu'ils seront appelés à affronter. Un des objectifs d'une telle éducation consiste à leur inspirer le respect du patrimoine culturel et le devoir de le sauvegarder. Quand il leur faudra

âti dans un milieu historique, les jeunes licenciés de école devront se rendre pleinement compte de la modestie qu'ils seront tenus d'observer envers les chefs-l'œuvre du passé en adaptant la solution projetée aux exigences de ce milieu. Ils doivent réaliser qu'une telle façon d'envisager leur tâche n'exclut point les possibilités de leur propre expression créatrice et que, au contraire, leur œuvre ne peut que gagner à une liaison étroite avec le milieu historique. Ils doivent enfin apprécier à leur juste valeur les profits qu'ils pourraient tirer de l'étude des chefs-d'œuvre des époques antérieures.

La réalisation de cet objectif dépend, en premier lieu, de la position prise par le corps enseignant — et surtout par les professeurs d'architecture — à l'égard de la sauvegarde des ensembles historiques. Ce sont eux qui peuvent exercer la plus forte influence sur l'attitude de leurs élèves vis-à-vis des tâches qu'ils devront affronter un jour. Les professeurs et leurs assistants sont à même d'aiguiser la sensibilité de la jeunesse pour les problèmes du milieu — tout particulièrement pour les problèmes du milieu historique — et d'éveiller en elle le sentiment de responsabilité pour le sort de l'héritage culturel; par contre ils peuvent aussi — consciemment ou inconsciemment — contribuer à l'ignorance de cette matière par leurs élèves. Il serait souhaitable que parmi les projets architecturaux à exécuter par les étudiants il y en ait qui soulèvent le problème de l'intégration d'un bâtiment nouveau dans l'ensemble historique. Il ne s'agirait naturellement pas dans ces cas d'une adaptation éclectique quelconque de la nouvelle architecture à l'environnement, mais d'une solution qui, tout en se servant du langage architectural moderne, prendrait en considération les exigences particulières de la situation existante. Par analogie, dans le domaine de l'enseignement de l'urbanisme, chaque étudiant devrait aborder le problème de la préservation et de l'adaptation du centre historique. Il y a lieu de souligner ici que l'introduction d'exercices concernant les projets pour la protection des ensembles historiques ne donnera de résultats substantiels que si tout l'enseignement s'effectue dans une atmosphère de respect pour le patrimoine culturel. D'ailleurs, les questions de la sauvegarde des ensembles historiques ne doivent pas être traitées séparément des problèmes de l'architecture et de l'urbanisme contemporains.

L'une des tâches importantes de l'enseignement est de donner aux étudiants les notions nécessaires dans le domaine de l'histoire, notamment de l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme. Les cours et les exercices doivent faire comprendre la structure des ensembles historiques et leur évolution, ainsi qu'apprendre à en discerner les éléments les plus caractéristiques et les plus importants. En outre, les cours consacrés à l'histoire de l'urbanisme devraient être utilisés en vue d'accroître l'intérêt des étudiants pour les sites historiques urbains et leur apprendre à les aimer.

Dans le cadre de la formation des architectes une place doit être faite pour les problèmes de la protection des

ensembles historiques, ainsi que de leur réanimation et leur intégration dans l'organisme de la ville contemporaine. De telles études pourraient être jointes aux cours sur l'histoire de l'urbanisme, faire partie des cours sur les principes de l'aménagement des villes ou faire l'objet de cours spéciaux consacrés aux principes de la restauration des monuments et des ensembles historiques, ainsi qu'à la protection du paysage.

Il est extrêmement important que les étudiants fassent connaissance, sur place, du plus grand nombre possible d'ensembles historiques, ce qui leur permettrait de mieux comprendre les problèmes les concernant. Il est donc nécessaire d'organiser des excursions d'étudiants au cours desquelles leur attention serait appelée non seulement sur des bâtiments isolés, mais sur des secteurs historiques entiers et, notamment, sur leur emplacement dans le milieu géographique, leur évolution, leurs fonctions et les problèmes connexes. En plus, un rôle considérable pourrait être joué par les camps de vacances pour étudiants organisés dans les centres historiques. Le programme de tels camps pourrait comprendre par exemple : le mesurage des constructions, l'étude des conditions dans lesquelles vivent les habitants des quartiers anciens, l'étude des différents besoins dans le domaine de l'aménagement de la ville et, éventuellement, la préparation d'esquisses de propositions tendant à la réanimation des ensembles historiques, à leur protection contre la déformation, etc. Il serait souhaitable d'organiser de tels camps sur le plan international.

3. LA FORMATION DES ARCHITECTES-URBANISTES

La question de la présentation — dans le cadre de la formation des architectes-urbanistes — des thèmes, ayant trait à la protection des sites historiques, est un problème bien plus complexe, car le processus de cet enseignement s'effectue sous des formes diverses. La formation des architectes-urbanistes revêt le caractère d'une spécialisation à l'échelon du cours fondamental (spécialisation différemment traitée dans les différentes écoles), ou bien elle s'effectue lors des études post-universitaires. Dans certains pays, il existe également des facultés d'urbanisme, ou bien une spécialisation dans le domaine de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme est acquise dans d'autres facultés comme, par exemple, les facultés de géographie et d'économie.

Il faut donc, tout d'abord, avancer que les problèmes de la protection du patrimoine culturel soient reflétés dans les programmes d'enseignement dans toutes les formes de formation des urbanistes.

Du point de vue du problème qui nous intéresse, la formation la plus appropriée des architectes-urbanistes peut être assurée par des études postuniversitaires. Les architectes qui ont été préparés aux problèmes de la préservation des ensembles historiques lors de leurs

études fondamentales, peuvent alors y acquérir des connaissances supplémentaires. Dans le programme d'enseignement dispensé dans de telles études, la protection des ensembles historiques et leur intégration dans la ville contemporaine doivent être traitées comme un problème important auquel sont consacrées des études spéciales traitant, entre autres, de la méthodologie des travaux de recherche relatifs aux ensembles anciens, de leur histoire et de leur conservation, des méthodes de la solution des problèmes se présentant dans les plans d'urbanisme de différents échelons en rapport avec la protection des ensembles historiques et du paysage, etc.

Dans le système d'études postuniversitaires, les problèmes des ensembles historiques doivent également figurer dans le programme d'autres disciplines d'enseignement, telles que la planification régionale, l'architecture du paysage, la voirie, etc. De même que les études fondamentales, les cours postuniversitaires permettent de poursuivre une certaine spécialisation liée, entre autres, à la thèse du diplôme. C'est de cette manière que peuvent se préparer à leurs futurs devoirs les architectes-urbanistes travaillant dans des villes riches en bâtiments historiques, où les problèmes concernant leur sauvegarde se présentent d'une façon importante et complexe.

LA FORMATION DES ARCHITECTES SE CONSACRANT A LA PROTECTION DES SITES HISTORIQUES

On pourrait considérer que les architectes ayant obtenu une formation professionnelle convenable à l'échelon fondamental et se spécialisant dans la protection de sites historiques pendant leurs études postuniversitaires d'urbanisme — sont suffisamment préparés à remplir les tâches appartenant à ce domaine d'activité. Cette question est, cependant, plus compliquée. Les problèmes des ensembles historiques apparaissent dans les phases consécutives du processus de l'établissement des plans d'urbanisme : ils se présentent au cours de l'élaboration des plans régionaux et des plans d'aménagement des différentes villes — et acquièrent une importance primordiale lors de la préparation des plans de détail pour les secteurs sauvegardés. En passant de l'échelle du plan de la région ou de la ville tout entière à celle de ses quartiers ou d'en ensemble de constructions, le domaine des connaissances et des expériences exigées des architectes s'occupant de ces plans s'élargit; un changement se manifeste dans le caractère des problèmes à résoudre; les problèmes propres aux centres historiques gagnent de l'importance. Une connaissance approfondie de l'histoire de l'urbanisme et de l'architecture devient nécessaire. Une expérience dans le domaine de la technique de conservation est indispensable, etc. Au cours de l'élaboration des plans de détail, l'architecte-urbaniste doit collaborer avec des architectes-restaurateurs qui se consacrent à la sauvegarde des monuments isolés, avec

des historiens de l'architecture, des constructeurs et avec d'autres spécialistes. Le cours d'urbanisme post-universitaire prépare, en principe, les diplômés à des tâches typiques qui se présentent aux urbanismes et doit, pour cette raison, consacrer une grande place aux différentes questions de la construction des villes, n'en laissant que relativement peu à la spécialisation. C'est pourquoi les licenciés d'un tel cours peuvent être, en effet, bien préparés à réaliser plutôt les premières phases des tâches relatives à la protection des ensembles historiques. Par contre, une préparation plus complète pour les phases suivantes pourrait leur être assurée non pas par un cours d'urbanisme, mais plutôt par des études postuniversitaires consacrées à la sauvegarde des ensembles et des monuments historiques. Dans les pays riches en constructions qui méritent d'être protégées, il serait souhaitable d'instituer ce genre d'études dans les facultés d'architecture. Il serait de même souhaitable de créer de tels cours à l'échelle internationale, couvrant les régions du monde dans lesquelles la sauvegarde du patrimoine culturel pose des problèmes semblables.

Ces cours seraient destinés, en premier lieu, à la préparation des architectes — mais également à celle des historiens d'architecture et d'art, des constructeurs, des économistes, des juristes, etc. Le programme devrait comprendre les matières concernant la sauvegarde aussi bien des ensembles historiques que des bâtiments isolés. Les cours devraient traiter des questions relatives à l'établissement de projets et à leur réalisation.

Le programme des études et des exercices du cours devrait comprendre, entre autres, les matières et les problèmes suivants :

- a) préservation des ensembles historiques et leur importance pour la culture;
- b) histoire de l'urbanisme; méthodologie des études dans ce domaine;
- c) méthodologie des travaux de recherche portant sur les ensembles et les bâtiments historiques; analyse de leur valeur historique et artistique et de leur état technique; analyse des possibilités de leur adaptation à des utilisations différentes; analyse des conditions de vie et des besoins des habitants;
- d) aménagement des territoires et problèmes concernant la protection et la mise en valeur des ensembles historiques; problème de la réanimation des centres en décadence et de la protection d'autres centres mis en péril par un dynamisme économique excessif; possibilités d'adapter les centres historiques aux exigences modernes et les restrictions dans ce domaine; solution des problèmes de voirie et de circulation respectant la protection des ensembles historiques; problème de la sauvegarde dans les plans régionaux, dans les plans d'aménagement des villes, dans les plans de détail des secteurs sauvegardés, dans l'architecture du paysage, etc.;
- e) problèmes de l'architecture contemporaine dans le milieu historique et dans son voisinage;

- f) problèmes techniques de la conservation;
- g) problèmes concernant la réalisation des plans; problèmes économiques et juridiques, problèmes d'organisation, etc.

Les participants aux cours travaillant dans des équipes composées d'architectes-urbanistes, d'architectes restaurateurs des monuments historiques, d'historiens de l'architecture et d'autres spécialistes — devraient élaborer des projets de protection des ensembles historiques et d'intégration dans l'organisme de la ville contemporaine. L'élaboration des projets constitue la base de la formation professionnelle des architectes. C'est également dans les études postuniversitaires consacrées à la protection des ensembles et des monuments historiques qu'un rôle important doit lui être attribué.

L'ENSEIGNEMENT EN DEHORS DE L'ÉCOLE

Nous n'avons parlé jusqu'à maintenant que de l'enseignement des architectes dans les écoles supérieures. Mais ce n'est pas la seule méthode pour élargir leurs notions professionnelles. La science fait des progrès si rapides qu'un licencié de l'école d'architecture ne peut s'astreindre aux informations et aux connaissances acquises pendant les études tant au niveau fondamental qu'après le diplôme. Il est obligé d'enrichir constamment ses connaissances scientifiques en profitant de sa propre expérience et de celle des autres.

Dans ce but différentes associations scientifiques et professionnelles, institutions sociales, instituts de recherches, etc., agissant à un échelon local, national ou international, organisent des cours, séminaires, conférences et congrès de tout genre. Il faut remarquer que les institutions qui s'occupent de l'ensemble des questions d'architecture et d'urbanisme ne consacrent, en général, aux problèmes de la préservation des quartiers historiques, qu'une place bien plus modeste que ces problèmes ne le méritent.

Une aide précieuse pour compléter l'enseignement professionnel peut être apportée par la littérature spécialisée, livres ou périodiques. Hélas, dans ce domaine-là la situation n'est pas très favorable non plus. Si ces dernières années il a été publié dans divers pays des livres qui soulignent les périls qu'encourt le patrimoine culturel; bien plus rares sont, par contre, ceux qui disent ce qu'il faudrait faire pour conjurer les dommages. On a beaucoup discuté des problèmes d'ordre idéologique mais pas assez des questions de méthode et de technique. L'analyse des expériences dans le domaine de la protection des ensembles historiques, et surtout celle des succès remportés et des échecs subis, n'a pas été suffisante.

Il semble qu'en cette matière il commence à se dessiner nettement, ainsi que dans d'autres domaines de l'urbanisme et de l'architecture basés sur les expériences acquises. Cette méthode ne peut rester identique dans

tous les cas. Elle doit prendre en considération les conditions sociales et économiques de chaque pays et ses besoins dans le domaine de la protection des ensembles historiques, ainsi que les possibilités financières. Elle ne peut omettre d'une part la valeur artistique des bâtiments qui méritent d'être préservés, et de l'autre leur état technique et les difficultés de leur adaptation aux exigences d'aujourd'hui. Une méthode différente est nécessaire dans les cas où des ensembles historiques de grande valeur sont mis en péril par le dynamisme économique, et une autre quand les bâtiments se dépeuplent à cause de la dégradation de la ville ou du quartier où ils sont situés. Malgré ces différences et malgré la difficulté d'adopter une règle générale, il semble aujourd'hui possible d'esquisser les bases d'une doctrine en matière de préservation des quartiers historiques et de faire le bilan des indications méthodologiques tirées de l'expérience.

6. CONCLUSION

Jusqu'ici, il a été question de différentes méthodes de formation des architectes et de la poursuite de cette formation en vue de leur meilleure préparation aux devoirs concernant la protection des ensembles historiques. Mais l'essentiel est non seulement d'élargir les limites de l'enseignement, mais aussi de s'assurer que l'on puisse trouver chez les gens qui exercent la profession d'architecte des notions et des connaissances appropriées à la position qu'ils occupent. Dans beaucoup de pays des examens postuniversitaires, nécessaires pour obtenir le permis d'exercer librement la profession d'architecte, comprennent, entre autres, des connaissances des problèmes de la préservation des monuments et des ensembles historiques. Des exigences d'autant plus sévères devraient être posées à ceux qui sont appelés à occuper des postes importants dans les services d'urbanisme ou qui veulent se spécialiser dans la matière dont nous parlons.

On pourrait objecter que les propositions que nous avons avancées vont bien loin. Sans nul doute, notre tableau de la formation des architectes diffère beaucoup de l'état actuel des choses. Mais il faut dire avec insistance que, s'il s'agit de la protection des ensembles historiques, les méthodes actuelles d'enseignement ne suffisent plus. En cette matière, les réponses de douze pays au questionnaire du Comité « Sites historiques urbains » de la Fédération internationale pour l'habitation, l'urbanisme et l'aménagement des territoires, sont concordantes.

Si même les changements proposés ne pouvaient être réalisés rapidement, il serait important de les amorcer et de les réaliser successivement. L'envergure de l'enseignement doit varier selon les besoins de chaque pays et doit tenir compte du système d'éducation en vigueur. Dans les pays, dans lesquels — en raison de leur étendue et de leur richesse en monuments historiques — les besoins d'un cadre professionnel sont particulièrement

importants, on pourrait et on devrait réaliser les propositions que nous avons avancées sur une plus grande échelle que dans ceux où le besoin de cadres est moins pressant et où les nécessités de satisfaire à ces besoins sont moindres. C'est pourquoi le problème de la for-

mation de cadres hautement qualifiés en matière de sauvegarde des ensembles historiques devrait être traité à une échelle tant nationale qu'internationale. Dans ce domaine l'UNESCO a un rôle prépondérant à jouer.

Waclav OSTROWSKI
(Varsovie).

SUMMARY

1. Basic argument. *If the campaign to preserve urban historic sites is to produce satisfactory results, not only must suitable training be provided for a small number of architects working on the conservation of ancient groups of buildings, but in addition all architects — and in particular those who are also town-planners — must be given a thorough understanding of the problems connected with the ancient quarters of cities.*

2. Training of architects. *Students taking architecture and town-planning courses must be given an understanding of the structure of historic sites. The curriculum must provide for courses on the principles guiding the work of preserving historic sites and monuments and protecting the landscape of which they are a part. But schools of architecture cannot confine themselves to providing young people with the necessary professional knowledge; one of the aims of a training in architecture is to inspire students with respect for their cultural heritage and the sense that it is their duty to safeguard it.*

3. Training of town-planners. *In the training given to*

town-planners, due provision must be made for problems connected with the preservation and optimum development of historic sites. In this field, post-university study provides the widest possibilities for broadening the professional background already acquired.

4. Training of architects specializing in the protection of historic sites. *The problems arising out of the preservation and appropriate enhancement of historical monuments and sites on the national and international levels must be made the subject of post-university courses of study. The syllabus for the lectures and practical work must include the study of problems arising out of the need to fit in existent historical sites when re-planning on the various possible scales (whole areas, whole towns, or individual districts).*

5. Extra-mural studies. *Architects cannot confine their knowledge to that which is actually on the syllabus. Their ideas in their own field need broadening and renewing through lectures, seminars, conferences and congresses, both national and international.*